



Le temps des politiques !

L'Intersyndicale a rencontré ce matin Marylise Lebranchu, Ministre de la Fonction Publique puis la FSU a rencontré dans la foulée sa conseillère technique, Sophie Lebray.

Le SNES était représenté à ces deux réunions par Olivia REINETTE et Thierry WUILLEZ.

La Ministre de la Fonction Publique nous a répété les propositions de fin avril : 40% d'indexation et 20 mois d'ISG par famille. La Ministre était assez dogmatique sur sa position : il faut des enseignants mahorais, des médecins mahorais (point de vue que nous partageons... et c'est bien pour cela que nous nous battons pour offrir aux jeunes mahorais la même qualité d'enseignement qu'en métropole... ce qui passe aujourd'hui par l'embauche massive de personnels extérieurs au département)... niant en partie la problématique de l'attractivité qui devrait découler naturellement du nouveau statut de département de Mayotte.

Nous lui avons bien évidemment rappelé les promesses du MEN au SNES National (ISG de 26 mois, indexation de tous les contractuels...). Si la Ministre s'est contentée de dire qu'elle verrait avec Vincent Peillon les problèmes d'attractivité de l'Education nationale à Mayotte, sa conseillère technique a été plus précise :

- Selon elle, rien n'a été arbitré sur les 26 mois d'ISG sur 5 ans. Une réunion interministérielle devrait avoir lieu dès mercredi à ce sujet (entre autres)
- Elle ne semblait pas hostile à la proposition de pouvoir rester avec l'ISG pour les « décrets 1996 » après leurs 4 ans, à titre de transition, sans repasser par un séjour hors département
- Sur l'abattement fiscal (demande du taux d'abattement « Guyane de 40%): aucune proposition n'a été faite.
- Sur le régime du remboursement partiel de loyer pour les nouveaux arrivants de 2014 : la question n'a guère été étudiée, elle va réfléchir à un dispositif conservateur ou au pire compensatoire
- Sur la réintégration dans l'académie d'origine : elle semble bien consciente du problème et semble prête à plaider pour le dispositif le plus favorable pour les collègues nouveaux arrivants en 2014.
- Sur notre demande de porter l'Indemnité de Résidence au taux de 3%, elle nous a répondu que le sujet est en pleine négociation au niveau national pour les régions les plus chères de France, notamment l'agglomération parisienne.
- Pas de souci en revanche selon elle pour le maintien des conditions actuelles pour tous les collègues « 1996 », y compris pour ceux (et pour 4 ans) qui vont arriver en 2014. **Les éléments des décrets de 1996 concernant Mayotte ne devraient être de toutes façons abrogés qu'au 1^{er} janvier 2014.**
- Enfin, l'indexation des contractuels du MEN ne semble pas remise en question.

Voilà, plus d'inquiétudes que de réel concret pour un dossier bien mal ficelé et négocié depuis le début.

Le SNES National reprend contact dès aujourd'hui avec le cabinet de Vincent Peillon pour obtenir le respect des engagements du 13 juin dernier.